

**PROCES VERBAL de l'Assemblée Générale
Vendredi 23 Octobre 2020 à Lavelanet**

AFBBF-IFBB FRANCE

Le vendredi, s'est déroulée l'Assemblée Générale

L'Assemblée est présidée par Mario VALERO, en sa qualité de Président.

Après constatations des membres présents ou représentés, Mario Valero en sa qualité de président déclare alors que l'Assemblée générale est ouverte et déplore le petit nombre de personnes présentes

Ouverture et rappel de l'ordre du Jour par le Président :

- **Rapport moral présenté par le président**
- **Rapport d'activité**
- **Rapport financier présenté par le trésorier**
- **Questions diverses**

Rapport moral de l'association

Mario VALERO : Remercie les membres présents à l'Assemblée Générale. Rappelle qu'à ce jour,

- ◆ 10 clubs sont affiliés à la fédération, ce qui représente plus de 1400 licenciés dont 750 licences compétiteurs.
- ◆ Environ 300 athlètes partiront dès cet automne aux compétitions Internationales.
- ◆ Toutes compétitions et catégories confondues.
- ◆ Nos partenaires - sponsors
- ◆ RIVIERA TAN - GER

Rappel des faits importants :

Toutes les compétitions nationales ont été annulées suite à la décision du gouvernement, seules La Coupe de France et le Grand Prix d'Occitanie auront lieu toutes les deux à Lavelanet.

Lecture du rapport d'activité par Mario VALERO

Approuvé à l'unanimité par les membres présents

Commission équipe de France :

Philippe EICHLER Responsable Athlètes : le bilan 2019/2020 est très positif, lors des Championnats internationaux, la France s'est hissé parmi les meilleures nations.

Approuvé à l'unanimité par les membres présents

Lecture du rapport financier par Jacqueline BELLIOT

Mme Belliot Jacqueline, met l'accent sur le fait que cette année les compétitions internationales étant reportées, environ plus de 300 athlètes partiront en compétition Internationale dès cet automne, au Championnat d'Europe, Championnat du Monde et Arnold Classic.

Madame BELLIOT communique, que les comptes ont été supervisées par un Cabinet Comptable, et un commissaire aux comptes, le Cabinet Comptable stipule que les comptes sont tenus normalement et qu'il n'y a pas d'anomalie, les livres comptables seront disponibles physiquement chez Madame Belliot (Trésorière de l'A.F.B.B.F.) (*aucun document ne sera envoyé par courrier*)

Certaines personnes présentes consultent les cahiers comptables et approuvent les comptes.

Approuvé à l'unanimité par les membres présents

Monsieur Sébastien Spatazza ne pouvant plus assurer le poste de responsable des juges, reprend son ancien poste de Vice Président, au poste de responsable des juges est nommé Monsieur Nicolas Marquant.

A la demande du Président Mario VALERO, Monsieur Jean Louis Balat est nommé Vice Président, poste qu'il a occupé auparavant.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 15h30 :

Procès-Verbal dressé par le Président, signé par le Président.

Le Président

